

Parcoursup 2023

Les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur

À la fin de la période de confirmation des vœux de la phase principale au 6 avril 2023, 611 000 lycéens scolarisés en France ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup, soit 96,1 % des 636 000 terminales inscrits sur Parcoursup. Le nombre d'élèves qui ont confirmé un vœu augmente cette année (+5 000), effet de la hausse du nombre d'élèves en terminale. Ces terminales ont, en moyenne, confirmé 13,5 vœux, soit 0,6 vœu de plus qu'en 2022. Cette augmentation affecte peu la structure moyenne des listes de vœux, mais conduit à plus de diversité dans les formations choisies.

Le nombre de lycéens confirmant des vœux et le nombre de vœux moyen augmentent

Parmi les 636 000 élèves de terminale scolarisés en France en 2023 et inscrits sur Parcoursup, 96,1 % ont confirmé au moins un vœu hors apprentissage en phase principale (PP). En baisse les deux années précédentes, les effectifs d'élèves de terminale inscrits sur Parcoursup, comme le nombre de ceux qui ont confirmé au moins un vœu, augmentent en 2023 (respectivement +9 000 et +5 000), progressions conformes à la hausse observée des élèves en terminale. Cependant, la part de ceux qui ont confirmé au moins un vœu en PP, de 96,1 % en 2023, fléchit de 0,6 point. Cette baisse concerne essentiellement les terminales de la voie professionnelle (-2,4 points). Les élèves de cette série, qui est la seule à voir son effectif de terminales diminuer (-4 100), ont davantage tendance à ne demander que des formations en apprentissage ou à opter pour une insertion professionnelle dans un contexte favorable à l'emploi.

Candidats inscrits – Part des candidats ayant confirmé un vœu et vœux confirmés, selon la série de terminale

Série de terminale	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats ayant confirmé un vœu	Part des candidats ayant confirmé un vœu	Nombre moyen de vœux
Générale	380 232	374 576	98,5%	15,7
Technologique	140 764	135 570	96,3%	11,8
Professionnelle	114 918	100 800	87,7%	7,4
Ensemble	635 914	610 946	96,1%	13,5

Lecture : Au total 635 914 élèves de terminale se sont inscrits sur Parcoursup et 610 946 ont confirmé au moins un vœu, soit 96,1 %.

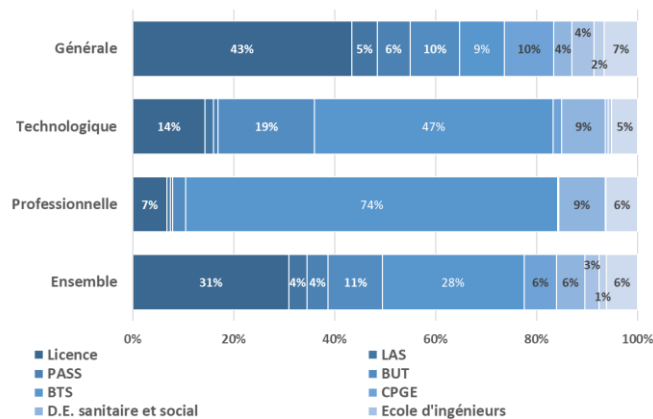
Source : Parcoursup, campagne 2023 – Traitement SiES

Le nombre de formations proposées sur Parcoursup, hors apprentissage, augmente sensiblement moins que les deux dernières années (100 formations supplémentaires après +500 en 2021 et 2022). Pourtant, le nombre de vœux moyen par candidat a progressé, passant de 12,9 en 2022 à 13,5 en 2023. Cette hausse est observée uniquement pour les candidats de terminales générales (15,7 vœux en moyenne, +0,8 vœu), le nombre de vœux moyen étant stable pour les terminales technologiques (11,8) et professionnelles (7,4).

Dans l'ensemble, la structure des vœux confirmés évolue peu

Pour l'ensemble des terminales, la structure des vœux confirmés évolue peu. La licence est toujours la formation la plus représentée dans ces listes de vœux, avec en moyenne 34,5 % de celles-ci (y compris 3,6 % de vœux en L.AS), suivi par les BTS (28,1 %), les BUT (10,7 %) et les CPGE (6,4 %). La part de cette dernière formation est en légère hausse (+0,4 point) alors que celle de licence baisse légèrement. Cette baisse est le fait des terminales générales, pour lesquelles la part des vœux en licence perd 1,2 point au profit de vœux en BTS (+1 point) et en CPGE (+0,5 point). Les vœux des terminales technologiques sont moins fréquents en BTS (-1,4 point), mais relativement plus nombreux en BUT (+0,6 point) et en licence (+0,3 point).

Liste de vœux – Choix de filière de formations des candidats, selon la série de terminale (en %)



Lecture : dans l'ensemble, les listes de vœux se composent à 31 % de candidatures en licence.

Source : Parcoursup, campagne 2023 – Traitement SiES

Plus de diversité dans les listes de vœux

Sept terminales sur dix ont confirmé au moins une licence (hors L.AS), presque la moitié (49 %) un BTS et un peu plus d'un tiers un BUT (35 %).

L'augmentation du nombre moyen de vœux se retrouve dans les parts de candidats ayant confirmé un vœu dans ces différentes formations. Seules les parts des candidats en L.AS, en D.E sanitaire et social et en école de commerce sont restées stables. Les augmentations les plus notables sont pour les CPGE (+ 1,6 point dans la part de terminales ayant confirmé un vœu dans cette formation), les BTS (+1,3 point), les licences (+0,8 point), les PASS (+0,8 point) et les BUT (+0,7 point). La part de terminales avec 3 formations différentes ou plus dans leurs listes de vœux a gagné 2,2 points, même si la majorité des listes restent encore composées de deux formations au plus (56 %).

Liste de vœux – Nombre de formations sélectionnées selon la filière de formation choisie (en %)

Présence d'au moins un vœu en :	Part de candidats concernés	Nombre de formations sélectionnées dans la liste de vœux :				
		1	2	3	4	5 et plus
Licence	70%	16%	26%	31%	18%	9%
L.AS	19%	1%	15%	30%	30%	24%
PASS	10%	1%	11%	29%	30%	29%
BUT	35%	2%	26%	37%	23%	13%
BTS	49%	28%	26%	26%	13%	7%
CPGE	18%	1%	17%	32%	30%	21%
D.E. sanitaire et social	11%	11%	19%	24%	26%	19%
Ecole d'ingénieurs	7%	0%	4%	25%	38%	32%
Ecole de commerce et management	4%	2%	14%	32%	35%	17%
Autres	21%	5%	25%	31%	24%	16%
Ensemble*		28%	28%	25%	13%	6%

Lecture : 70 % des candidats ont fait au moins un vœu en licence. Parmi ceux-ci, 16 % n'ont sélectionné que des licences, 26 % ont aussi sélectionné une deuxième filière de formation. Source : Parcoursup, campagne 2023 – Traitement SIES

CPGE, BTS, PASS et BUT, formations plus souvent présentes qu'en 2022 sur les listes de vœux

Liste de vœux – Proportions de candidats selon les vœux émis et choix complémentaires

Avoir fait un vœu en :	Faire un autre vœu en :									
	Licence	L.AS	PASS	BUT	BTS	CPGE	D.E. sanitaire et social	Ecole d'ingénieurs	Ecole de commerce et management	Autres formations
Licence		24%	12%	38%	35%	23%	10%	9%	4%	25%
L.AS	89%		46%	29%	28%	22%	26%	10%	2%	19%
PASS	78%	82%		22%	20%	26%	31%	10%	1%	16%
BUT	76%	16%	7%		60%	19%	8%	12%	5%	20%
BTS	51%	11%	4%	43%		7%	10%	3%	2%	16%
CPGE	90%	23%	15%	38%	19%		3%	27%	6%	38%
D.E. sanitaire et social	64%	47%	30%	26%	45%	5%		2%	1%	10%
Ecole d'ingénieurs	88%	25%	15%	56%	18%	66%	3%		3%	35%
Ecole de commerce et management	86%	11%	4%	52%	33%	31%	2%	6%		31%
Autres formations	80%	17%	8%	33%	35%	31%	5%	12%	5%	

Lecture : Parmi les candidats ayant confirmé au moins un vœu en licence, 12 % ont aussi confirmé un vœu en PASS et 38 % en BUT.

Source : Parcoursup, campagne 2023 – Traitement SIES

Choisies par plus de terminales dans l'ensemble, les CPGE, les BTS, les PASS et les BUT sont plus souvent présentes sur les listes de vœux. Par exemple, entre 2022 et 2023, la part des vœux en BTS a gagné 3,7 points sur les listes des candidats ayant fait au moins un vœu en PASS, 3,2 points sur les listes avec au moins un vœu en école d'ingénieurs, 2,9 points sur celles avec au moins un vœu en CPGE et 2,2 points sur celles avec au moins un vœu en BUT.

La part des CPGE a augmenté de 3,7 points sur les listes des candidats ayant fait au moins un vœu en école de commerce. Suite à la réforme du 1^{er} cycle des études de santé mise en place en 2020, les terminales de 2022 qui avaient choisi une L.AS avaient moins souvent fait un vœu en PASS qu'en 2021 (-3,4 points). Cette année, c'est l'effet inverse pour revenir au niveau d'avant la réforme (46 %). La part des PASS a donc augmenté de 3,5 points sur les listes des candidats ayant fait au moins un vœu en L.AS.

Dans l'ensemble, la licence est la formation la plus souvent présente dans les listes de vœux. Les terminales qui candidatent à un BTS sont ceux qui font le moins souvent un vœu en licence, et cependant plus de la moitié la demande (51 %, + 2,6 points).

Les boursiers sont moins nombreux mais toujours aussi mobiles

En lien avec la baisse des boursiers en terminale, le nombre de boursiers diminue : un quart des terminales sont des boursiers, part en baisse de 1 point, soit 3 300 boursiers de moins qu'en 2022.

Comme l'an dernier, trois terminales sur quatre ont confirmé au moins un vœu hors de l'académie de leur lycée. Pour les boursiers, cette part est plus faible (67 %) mais stable par rapport à 2022.

Pierre BOULET - MESR-SIES

Focus

Depuis la réforme du baccalauréat général en 2021, les terminales de cette série choisissent deux enseignements de spécialité (EDS). Pour la 1^{ère} fois cette année, les terminales peuvent suivre l'EDS Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives. Cet EDS a été choisi par 2 300 terminales ayant validé au moins un vœu. Leur second EDS est Sciences de la vie et de la Terre pour la moitié d'entre eux et Sciences Economiques et Sociales pour 21 %.

Ces candidats ont fait 10,6 vœux en moyenne dont presque la moitié sont des vœux en STAPS (47 % ou 5 vœux en moyenne). S'ils ne représentent que 0,4 % des terminales, ils sont à l'origine de 5,3 % des vœux en STAPS. Sur l'ensemble des vœux de ces terminales, 10 % sont des vœux en BTS, 7 % sont en IFSI et plus de 4,4 % en PASS.

Champ : Ensemble des candidats de terminale scolarisés en France (y.c. CNED et outre-mer) et ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup hors formations en apprentissage.

Vœu : vœux et des sous-vœux formulés. Pour les licences, D.E, BTS, BUT, CPGE et DCG, le vœu correspond à un choix d'établissement pour une spécialité sélectionnée. Pour les formations sur concours, pouvant regrouper jusqu'à 50 établissements, le choix est fait de compter un vœu par école choisie. En annexe, sont proposées d'autres méthodes de calcul des vœux et sous-vœux permettant la comparaison avec les NF et leurs annexes des années précédentes, ainsi d'un point méthodologique et la déclinaison de certains indicateurs par genre, académie, baccalauréat, disciplines fines et selon des approches de comptabilisation alternatives.

Source : Parcoursup, campagne 2023, extraction au 11/04/2023 – Traitement SIES

Pour en savoir plus : Note Flash n°10 « Parcoursup 2022 - Les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur », MESR-SIES, mai 2022 »